



Conseil scolaire du  
NORD-OUEST N°1

Se donner **des racines** et **des ailes**

Cadre  
stratégique

2016-2019

Le cadre stratégique du Conseil scolaire présente les principes fondamentaux et les axes stratégiques du CSNO.

Adopté le 17 juin 2016  
Modifié le 14 mars 2018

**La vision :** Le Conseil scolaire du Nord-Ouest offre à ses élèves une éducation de qualité en français qui valorise son sens d'appartenance à la communauté francophone dans son ensemble et à la société canadienne et mondiale. La programmation du Conseil est axée sur le développement optimal de l'élève dans un milieu d'apprentissage favorisant l'ouverture d'esprit et de créativité.

**La mission :** Le CSNO assure le développement individuel optimal de chaque élève par une éducation francophone de haute qualité.

**Le mandat :** Le mandat du CSNO est de servir fièrement la communauté francophone en offrant une éducation de haute qualité en français tout en collaborant activement au développement de celle-ci.

## Axe I :

Les intervenants scolaires assurent l'actualisation de la vision de l'éducation francophone pour l'épanouissement globale des apprenants de tous âges.

**Résultat 1 :** Les enfants de la prématernelle et de la maternelle cheminent vers la 1<sup>re</sup> année en se développant au niveau linguistique, émotif, social, intellectuel et physique.

**Résultat 2 :** Les élèves de tous les âges évoluent tout en développant leurs habiletés langagières, en augmentant leur sécurité linguistique et en s'affirmant dans leur identité culturelle.

**Résultat 3 :** Les directions d'école et les équipes écoles comprennent et jouent pleinement leur rôle de leadership dans les écoles du CSNO.

**Résultat 4 :** Les parents de foyers interculturels se sentent accueillis dans les écoles même si le mandat de l'école francophone est affirmé.

## Axe II :

La communauté scolaire et ses partenaires font la promotion de l'éducation francophone tout en visant le recrutement et la rétention des élèves et du personnel.

**Résultat 1 :** Des stratégies de recrutement sont mises en place pour attirer des élèves, du personnel, des futurs élus scolaires, des personnes influentes pouvant agir comme champion de l'éducation francophone.

**Résultat 2 :** Des stratégies de communication visent à augmenter le taux de rétention entre chacun des points de transition.

**Résultat 3 :** Le taux de rétention entre la PM-M-1<sup>re</sup> année ainsi que le taux de rétention entre la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année sont à la hausse.

**Résultat 4 :** Le rôle particulier de l'éducation francophone est compris sur tout le territoire du CSNO.

## Axe III :

Le système de transport et les infrastructures sont équivalents aux systèmes environnants.

**Résultat 1 :** Le transport scolaire répond aux besoins des communautés.

**Résultat 2 :** Le Plan d'infrastructure du CSNO reflète les orientations fixées par les élus.

## Axe IV :

La gouvernance est engagée et efficace.

**Résultat 1 :** Les efforts de démarchage des élus sont coordonnés et alignés avec les priorités fixées.

**Résultat 2 :** Le CSNO collabore avec les diverses communautés de sa grande région pour soutenir le développement continu de la francophonie du Nord-Ouest.

